

Assemblée générale de l'ADÉPUM

1^{er} décembre 2011

Ordre du jour :

0. Ouverture
- 0.1. Présidence et secrétariat
- 0.2. Adoption des derniers PV
1. Annonce
2. Retour sur le référendum d'affiliation à l'ASSÉ
- 2.1. Rapport du comité référendaire
- 2.2. Hausse des cotisations de 1,50\$
3. Plan d'action et mobilisation à l'hiver 2012 (perspective de grève générale)
4. Crédits d'impôt
5. Comité de recherche
6. Transparence des syndicats nationaux
7. Varia
8. Fermeture

0. Ouverture

-Proposition 0.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: « Que l'Assemblée générale du 1er décembre 2011 débute». Charlotte Sabourin appuie.

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

0.1 Présidence et Secrétariat

-Proposition 0.1.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: « Que Charles-Emmanuel Boucher assure la présidence et François-Julien Côté-Remy le secrétariat»

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

-Proposition 0.1.2, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé». Emmanuel Chaput appuie

Proposition 0.1.2 adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption des PV

Aucun PV à adopter

1 Annonces

Samuel Lesage:

- 1) Mercredi prochain, dernier ciné-philo de l'année 2011 avec Christian Nadeau qui présentera le film «Ma nuit chez Maud»
- 2) Party de fin de session le vendredi 16 décembre 2011 à 20h à *La Quincaillerie*

Simon-Pierre Chevarie-Cossette:

- 1) Sujet de la légitimité des appels téléphoniques: tout membre peut demander à voir son nom retiré de la liste, les appels ont un but informatif seulement. Rappel: il faut consulter ses courriels plus régulièrement.

2. Retour sur le référendum d'affiliation à l'ASSÉ

2.1 Rapport du comité référendaire

Un rapport a été présenté à la dernière AG, les statistiques ont d'ailleurs été envoyées par e-mail.

-Proposition 2.1.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: «Que l'ADÉPUM prenne acte des résultats du référendum». Emmanuel Chaput appuie.

Proposition 2.1.1 adoptée à l'unanimité

Ces résultats étaient les suivants :

*Taux de participation: 133 sur 356 membres (37,4%)

*Résultats: 81 oui (60,9%), 46 non (34,6%), 6 abstentions (4,5%)

2.2 Hausse des cotisations de 1,50\$

-Proposition 2.2.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que la cotisation des membres de l'ADÉPUM soit augmentée de 1,50 \$ par étudiant-e par session dès la session d'hiver 2012; Que cette tranche de revenu (1,50 \$ par étudiant-e par session) soit transférée à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) à chaque session dès la session d'hiver 2012, afin que l'ADÉPUM remplisse les obligations financières de son statut de membre de l'ASSÉ.». Emmanuel Chaput appuie

-Amendement à la proposition 2.2.1, tel que formulé par Karine Fradet: «Et que cette cotisation soit versée à l'ASSÉ tant et aussi longtemps que l'ADÉPUM est membre de l'ASSÉ». Nicolas Hamon appuie

Amendement à la proposition 2.2.1 adopté à l'unanimité

Proposition 2.2.1 adoptée à l'unanimité

3. Plan d'action et de mobilisation à l'hiver 2012 (perspective de grève générale)

-Proposition 3.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le bilan de la mobilisation étudiante contre la hausse des frais et sur les perspectives d'actions pour la session prochaine, y compris sur les possibilités de grève générale». Ludvic Moquin-Beaudry appuie.

Proposition 3.1 adoptée à l'unanimité

Situation au conseil central (CC) de la FAÉCUM :

Il y a eu un débat sur les trois clauses de l'entente minimale du RNE au CC de la FAÉCUM: malheureusement, cette proposition a été battue à très forte majorité. Une lettre a été rédigée par l'ADÉPUM pour inviter les autres associations à se positionner en faveur de l'entente minimale. Cette lettre n'a pas été diffusée par la FAÉCUM, mais cette dernière a tout de même contacté les externes des autres associations pour les inviter à voter contre cette même entente. Position par rapport à l'IPU: l'ADÉPUM s'est positionnée contre ce genre de mesure, mais la FAÉCUM, quant à elle, l'a mise en dépôt. Il a aussi été question des crédits d'impôt (nous y reviendrons dans le point «crédit d'impôt»).

Situation au national: malgré le succès de la manifestation du 10 novembre 2011, le gouvernement n'a pas reculé sur ses positions. Plusieurs associations ont déjà voté des mandats de grève générale illimitée pour l'hiver 2012. À l'ASSÉ, un plancher de grève a été voté: 3 campus, 7 associations, 20 000 membres. La FEUQ n'a aucun plan de négociation pour l'instant: elle se positionne en faveur d'un gel. Des documents sur la question sont disponibles sur le blog de la «Force Critique Étudiante».

Proposition 3.2, telle que formulée Nicolas Hamon: «Que l'on prolonge la plénière de 5 minutes». Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie.

Proposition 3.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3, telle que formulée par Étienne Guérette «Que l'on termine l'ordre de parole», Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie

Proposition 3.3 adoptée à l'unanimité.

Proposition d'Arnaud Theurillat-Cloutier:

- Considérant que l'escalade des moyens de pression contre la hausse des frais de scolarité a été entamée lors de l'automne 2009;

- Considérant que, le 10 novembre 2011, le mouvement étudiant a réalisé la plus grande journée de mobilisation en dehors d'une grève générale, tant en nombres de grévistes (plus de 200 000) qu'en nombre de manifestants et manifestantes (30 000);

- *Considérant que la manifestation du 10 novembre 2011 constituait le dernier avertissement que le mouvement étudiant lançait au gouvernement;*

- *Considérant que le gouvernement maintient sa décision de procéder à une nouvelle hausse des frais dès l'automne 2012, malgré toutes les actions déjà entreprises par le mouvement étudiant;*

- *Considérant que plusieurs associations étudiantes ont planifié tenir des assemblées générales de grève générale illimitée dès le début de la session d'hiver 2012;*

- *Considérant que trois associations étudiantes ont déjà adopté un mandat de grève générale illimitée;*

Proposition 3.4, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier «Que l'ADÉPUM tienne une assemblée générale sur la grève générale illimitée le 2 février 2012.», Ludvic appuie

Amendement à la proposition 3.4, tel que formulé par Marion Bilodeau: «et que celle-ci soit publicisée dès maintenant pour favoriser une participation maximale», Étienne Guertin appuie.

Amendement adopté à l'unanimité.

Amendement 2 à la proposition 3.4, tel que formulé par Étienne Guertin: « Que cette assemblée générale soit une assemblée générale spéciale, et qu'elle ne comporte qu'un seul point (Grève générale illimitée)», Emmanuel Chaput appuie.

On de demande le vote

Amendement 2 à la proposition 3.4 adopté à majorité

Proposition 3.4 adoptée à l'unanimité

*La constatation du quorum est demandée par Karine Fradet: il y a 36 personnes. L'AG se poursuit.

Proposition privilégiée de Ludvic: «Que l'on passe au point suivant (Crédits d'impôt)», Emmanuel Chaput appuie

Proposition adoptée à l'unanimité

4.Crédits d'impôt

Proposition 4.1, tel que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que Nicolas Hamon fasse une présentation d'une durée de deux minutes sur la question des crédits d'impôt», Charlotte appuie.

Proposition 4.1 adoptée à l'unanimité

Consulter les documents de l'ASSÉ et de la FAÉCUM à cet effet.

Proposition 4.2, tel que formulé par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que l'ADÉPUM défende que l'abolition des crédits d'impôt sur les frais de scolarité ne soit pas mise de l'avant dans le cadre de la lutte actuelle contre la hausse des frais», Ludvic appuie.

*Thomas Mekhaël demande le quorum, fermeture de l'Assemblée